

Monsieur le parlementaire  
Messieurs les vice-présidents de la CAPCA  
Mesdames et Messieurs les maires  
Mesdames et Messieurs les élus  
Mesdames et Messieurs

C'est avec un grand plaisir que je vous accueille avec l'équipe municipale et les membres du conseil municipal des enfants pour cette cérémonie des vœux.

Je veux vous remercier vivement d'avoir répondu à notre invitation car cela montre l'intérêt que vous portez à la vie du village.

Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs ressenties personnellement ou collectivement.

Cette cérémonie est l'occasion de nous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaire pour traverser ces événements et vous présenter nos vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année.

Je voudrais dans le cadre de la présente manifestation remercier tout d'abord les agents communaux pour leur investissement journalier, que ce soit le personnel administratif, le personnel des écoles, le personnel technique, chacun remplissant ses missions avec un grand professionnalisme.

Je tiens également à souligner l'engagement de mes adjoints et conseillers municipaux qui, au quotidien, m'apportent aide et soutien dans les actions journalières que nous menons.

Il en est de même des présidents et des membres des associations locales et de tous les bénévoles, dont ceux de la bibliothèque municipale, qui œuvrent pour faire vivre et animer le village.

Nous avons eu le plaisir, ces derniers mois, d'accueillir de nouveaux acteurs économiques parmi lesquels le repreneur de la boulangerie pâtisserie si attendu par nous tous.

Nous leur souhaitons la bienvenue et pleine réussite, eux qui concourent à améliorer notre cadre de vie et à créer des lieux de convivialité à part entière. Je ne puis donc que vous encourager à leur rendre visite autant que possible.

Merci encore aux enfants qui ont accepté de siéger au sein du conseil municipal des jeunes et qui, dans le cadre de cette démarche citoyenne, se consacrent à étudier l'amélioration des aires de jeux du parc Changeât.

Pour mener à bien cette action, comme tout autre aménagement public, la commune de Flaviac doit impérativement bénéficier de concours de ses partenaires financiers que sont l'Etat, la Région auvergne Rhône alpes, le conseil départemental de l'Ardèche et la Communauté d'agglomération privas centre Ardèche. Permettez-moi de leur témoigner ce jour notre reconnaissance de nous accompagner dans nos démarches.

Selon la tradition, je vais maintenant dresser le bilan des actions menées à bien au cours de l'exercice écoulé, puis évoquer les grands projets qui seront mis en œuvre durant l'année à venir et même au-delà.

Parmi les opérations réalisées en 2023, je souhaite mettre l'accent sur :

- la mise en place des horloges de programmation qui ont permis l'extinction de l'éclairage nocturne dans la commune, entre minuit et 5 heures,
- l'implantation d'un nouveau jeu de type « tour axe » dans la cour de l'école maternelle pour le plus grand bonheur des élèves,
- divers travaux de gros entretien des voies communales et de leurs abords,
- la maintenance continue du stade de football et autres parcs de jeux
- la fabrication de diverses décorations complémentaires pour orner nos rues à l'occasion des fêtes et autres festivités

Parallèlement, nous avons poursuivi la définition du projet de la traverse de Flaviac qui doit permettre de la sécuriser, la requalifier, la redynamiser et lui affecter une ambiance de rue de village au lieu et place de l'ambiance route actuelle.

La population a d'ailleurs été invitée le 13 décembre dernier à assister à une présentation de ce projet.

Ce sont près de 90 personnes qui sont venues à la rencontre des élus et bureaux d'étude pour mieux appréhender les travaux envisagés et formuler leurs éventuelles observations. Il est à noter que le projet, dans son ensemble, a reçu un très bon accueil.

En 2024, la première tranche de cet investissement, après obtention de la subvention complémentaire de l'Etat attendue, devrait faire l'objet d'un début d'exécution. Elle portera sur le tronçon- mairie chemin du gaucher. S'agissant de la deuxième tranche qui concerne les 2 entrées de l'agglomération elle donnera lieu, en 2024, à la poursuite de la recherche des financements utiles.

Cette année, sera aussi concrétisée l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture des bâtiments techniques municipaux, après désamiantage.

Le démarrage de ces travaux financés par l'Etat et le Département de l'Ardèche, à hauteur de 46 %, est prévu en février prochain, pour une mise en service au cours du deuxième trimestre 2024.

La production d'énergie correspondante est estimée à 18 % des besoins communaux.

Par ailleurs, dans la perspective d'enrichir l'information de la population, la municipalité, depuis son installation, s'est attachée à assurer :

- une présence quotidienne d'élus en mairie
- la disponibilité d'élus, sur rdv, chaque premier samedi matin du mois
- La diffusion de tous les documents opportuns par affichage ou par distribution dans les boites aux lettres
- La création d'un site communal Facebook dès 2021
- La confortation de ses moyens de communication par notamment la modernisation en 2022 du logo de la commune,
- La mise en ligne en ce début d'année 2024 d'un nouveau site internet plus accessible et plus adapté aux besoins actuels.

Je vous invite donc à le consulter et à nous faire connaître vos suggestions et vos propositions d'actualités locales susceptibles d'y figurer.

Il m'appartient aussi d'annoncer le prochain recensement INSEE de la population de Flaviac qui se déroulera du 18 janvier au 24 février 2024.

Ce sont 3 agents recenseurs qui ont été recrutés par la commune pour effectuer la collecte des données afférentes. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Enfin, je voudrais évoquer les importants changements intervenus ou à intervenir au sein des services administratifs de la commune, suite au remplacement de deux agents, le premier ayant opté pour un départ volontaire dans une autre collectivité, le second ayant exercé son droit à la retraite. Souhaitons que ces évolutions apportent à **toutes les personnes** concernées satisfaction et épanouissement dans leurs nouveaux environnements respectifs

Pour conclure, soyez assurés que les membres du conseil et moi-même sommes conscients de notre responsabilité et veillerons toujours à défendre les intérêts de la commune.

Je vous remercie de votre attention et vous invite à présent à partager le verre de l'amitié.

+